

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Declaration de Maladie

N° W21-812421

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

57 95

Société :

RAM

☐ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre

Nom & Prénom :

EL Gattaya Abdellah

Date de naissance :

01.01.1958

Adresse :

Hadj AL Qasbi Res EL Fajr IMM H N° 5
BEN MOURSI CASA

Tél. :

06 61 73 60 33

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الطبيب مستعد حياة
DR. MOUSTAID Hayat
Cardiologue
اختصاصية في أمراض القلب و الشرايين
Av. Souhaib Erroumi N° 36 Amal 2 Sidi Bernoussi
Casablanca Tél : 0522 73 09 25

Date de consultation :

30/8/23

Nom et prénom du malade :

KHADIR Khouda

Age :

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie :

HTA Cardiopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

31 AOÛT 2023

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/8/23	G		300 DHS	INPE 091035386

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BLOC "C" Rue 21 N° 176 Bloc QAI Casablanca	30/08/23	750,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

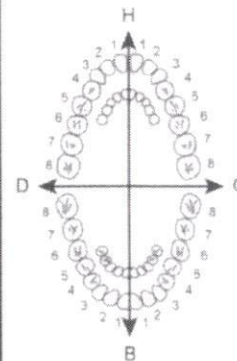
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

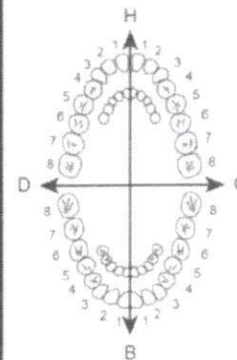
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H	
25533412		21433552
00000000		00000000
D		G
00000000		00000000
35533411		11433553
	B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr MOUSTAID Hayat

Spécialiste des maladies du Cœur
et des Vaisseaux

HTA. Echocardiographie doppler.

Holter ECG et Tensionnel

Epreuve d'effort

الدكتورة مستعد حياة

اختصاصية في أمراض القلب والشرابيين
وارتفاع الضغط الدموي

التشخيص بالصدى والدوبلر. تمرين الجهد

تسجيل مستمر لضغط الدم لمدة 24 ساعة

تسجيل مستمر لتخطيط القلب لمدة 24 ساعة



تاريخ إجراء الفحص غير قابل للتغيير

Casablanca, le : 30 AOUT 2023

M : ^{me} KHAM MOULOUDA

١٨٥١٣٠

3 Viacoram

3.5 / 2.5

1cpj

951.0

- Exhamag

1cpj

à midi.

981.0

- Extra vit

1cpj

matin

1B

٢٥٠,٢٠

tit de ozunis

PHARMACIE BLOC "C"
GHOFRANE
Rue 2 N° 116 Bloc (C)
A Al Qods Sidi Bernoussi
Casablanca

الدكتورة مستعد حياة
Dr. MOUSTAID Hayat
Cardiologue
اختصاصية في أمراض القلب والشرابيين
Souhaib Erroumi N° 36 Avenue Sidi Bernoussi
Tél. : 05 22 73 09 25

N° 36 Avenue Souhaib Erroumi Amal 2 - Bernoussi - Tél. : 05 22 73 09 25

Sur Rendez-vous

COOPER PHARMA
PPC : 99,00 DH

Date de fabrication :
A consommer de
préférence avant fin
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS



6 118001 130252

VIACORAM® 3,5mg/2,5mg

30 comprimés

401/17DMP/21/NNP₀

PPV : 185,70 DH

Servier Maroc - Casablanca

8071089B103001



6 118001 130252

VIACORAM® 3,5mg/2,5mg

30 comprimés

401/17DMP/21/NNP₀

PPV : 185,70 DH

Servier Maroc - Casablanca

8071089B103001



6 118001 130252

VIACORAM® 3,5mg/2,5mg

30 comprimés

401/17DMP/21/NNP₀

PPV : 185,70 DH

Servier Maroc - Casablanca

8071089B103001

SUPPLÉMENTAIRE

Id :
MILOUDA, KHADIM
Indéfini --- (---) Indéfini
Taille : 0 cm Poids : 0 kg TA : 0/0 mmHg

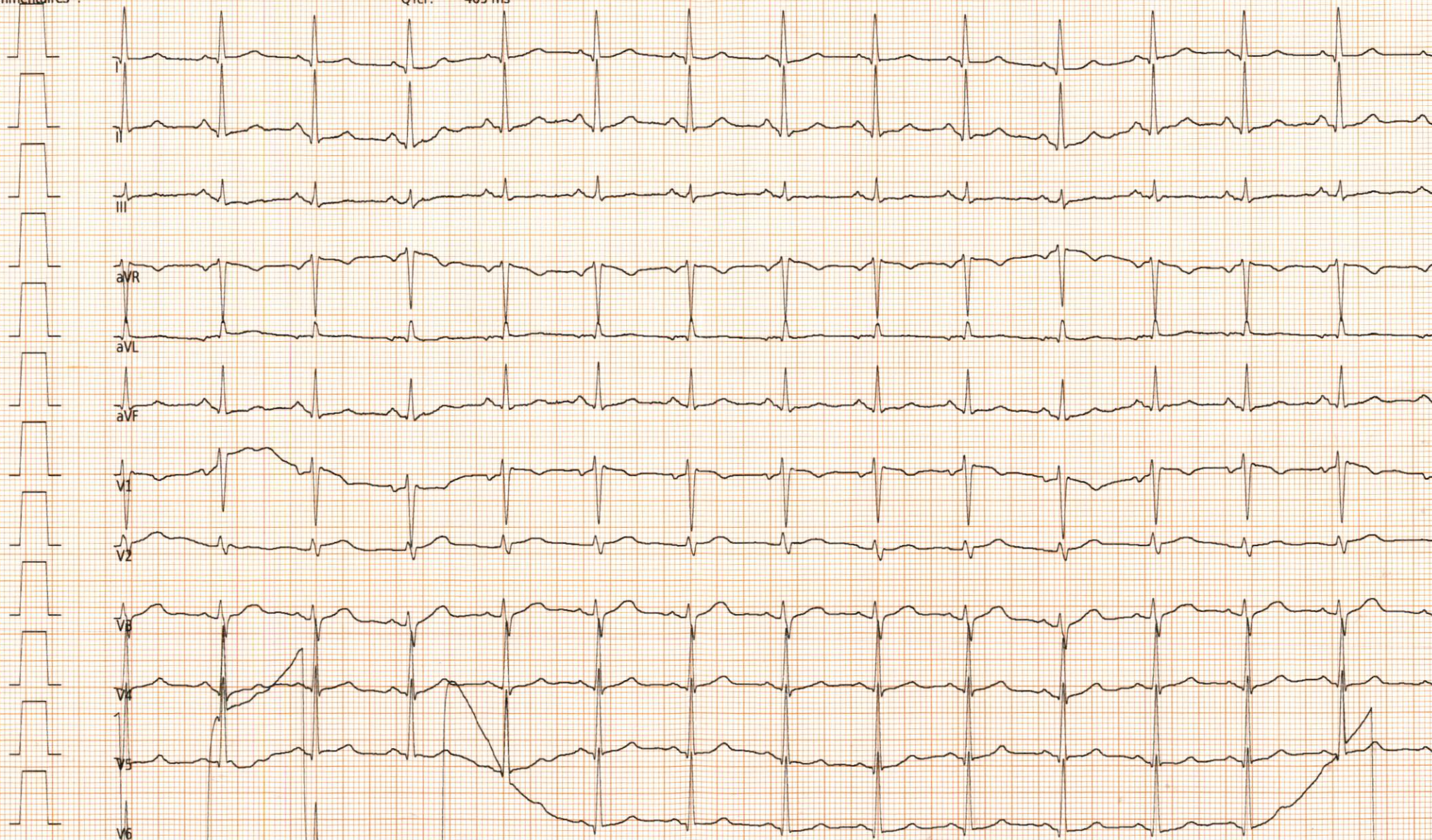
30/08/2023 12:20:53

FC: 84 bpm
PR: 122 ms
QRS: 86 ms
QT/QTcH: 362/404 ms
QTcB: 428 ms
QTcF: 405 ms

Rv5-v/Sv1 : 1.64/1.10 mV
Sok-Lyon : 2.74 mV
Axe: 67/44/46 °

RAPPORT NON CONFIRMÉ

Méd. :
Technicien :
Commentaires :



Dép. : 25mm/s 10mm/mV LP:40Hz AC:50Hz Cardioline ECG200S v.2.10.6554